

GOLF DU VAL DE L'INDRE
85 avenue du général de Gaulle – 36320 Villedieu sur Indre
Tél : 07 78 10 60 96 – 02 54 26 59 44 mail to : accueil@asgcv.com
www.asgcv.com – rubrique « Grand Prix »

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

Conditions de participation : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » pour l'année 2025. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

Forme de jeu : Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14.4 - Départs repères bleus

Une série Messieurs : index inférieur à 11.4 - Départs repères blancs

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
96	24	9

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix 1.4.4.b-5 §5)

Note 1 : La *Ligue du Centre-Val de Loire* dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 27 septembre 2025.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

Inscription : Par courrier, mail ou sur le site « Hello Asso » (lien dans le bulletin d'inscription) accompagnée du droit d'engagement jusqu'au 27 septembre 2025.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 € (40€ pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2000 et 2005) 50€ (25€ pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2006 et après) 40€ (20€ pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 01 octobre 2025 à 12h.

Sont inclus dans les droits d'engagement :

Les 2 tours de compétition ainsi que la journée d'entraînement du vendredi - 2 jetons de practice – 2 paniers repas - Les chariots (dans la limite de leur disponibilité).

Tarif spécial hébergement à consulter sur le bulletin d'inscription à télécharger sur le site

<https://www.asgcv.com/grands-prix/grand-prix-2025>

Journée d'entraînement : Vendredi 10 octobre 2025, réservation par téléphone à l'accueil du golf (02 54 26 59 44).

Remise des Prix - Dotations (amateur) : dimanche 12 octobre 2025 - **Récompense monétaire pour les 3 premières Dames et les 3 premiers messieurs des classements bruts cumulés selon le barème suivant, dans le respect du règlement du statut amateur : 1^{er} 600€, 2^{ème} 400€, 3^{ème} 200€.**

Comité de l'épreuve : sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.